Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Josephine Robinson vs. John L. Deprato, séparation de corps et de biens.

J. B. Camors & Co. vs. Mme H. W. Beckermeyer, réclamation, $887.

Jno. E. Smith vs. J. C. Werner, dommages, $3,275.

Felix Guéringer vs. Lucie Rogers, divorce.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Albert J. Smith et Albert J. Smith, fils, patente supplémentaire, $250; la même vs. John Conti, patente supplémentaire, $250.

W. E. Mount vs. E. P. Ortti, pour un billet, $500.

L. F. Hollandes vs. Jack Kingston et al., saisie, $120.

Frank Rousio vs. Sam Lo Coco, réclamation, $156.50.

Helen V. West vs. Geo. Reyer, divorce.

Etat de la Louisiane vs. Edward E. Lafaye, commissaire des utilités publiques pour la ville de la Nouvelle-Orléans, mandamus.

Emile R. Gassi vs. Veuve Elizabeth Brand, réclamation, $8,-206.40.

Mme Magdalena Bode vs. Peter Gartner, séparation de corps et de biens.

Mme John W. Pugh vs. Thomson Motor Co., saisie provisoire, $1,800.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes vendredi: Geo. H. Dougael Sr.; Mme A. Valery.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Pour Possession d'une Propriété.

M. E. Guichord vs. B. Sharp; Wm. Moore vs. Carrie Jones; Ernest A. Carrere vs. M. et Mme Wm. Rhodes; Wm. Edenborn vs. Anna Martin.

Réclamations.

Gus Mayer Co., Ltd., vs. J. H. Slade, $38.50. Greenbaum Bros. vs. Jos. Julian, $53.29; Mme Saveria Vitrano vs. The Home Builders' Realty Co., Inc., $55; Mlle Giovanna Vitrano vs. The Home Builders' Realty Co., Inc., $32.59; R. M. Walmsley, fils, vs. Mlle A. Freret, $12; Carondelet Investment Co., Inc., vs. R. E. Lewis, $65; la même vs. Edward Vincent, $14; The Parker Blake Co., Ltd., vs. E. M. Stern, $36.01; Dryades Pharmacy vs. Mlle Cecile Carter, $10.20; Mlle Annie E. Lambert vs. John Menges, $17; Adolphe Lambert, agent, vs. J. A. Boyard, $37.45; le même vs. Jacob Dorsame, fils, $31.50; Jno. T. Capo vs. Angelo Rivaro, $67.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

W. J. Blessey Sr. à Wm. J. Blessey Jr., lot, St-Pierre, N. Murat, Toulouse et Olympia, $2,950. — Gurley.

Henry Brietenbach à Mme D'Amico, portion, Villeré, St-Philippe, Ursulines et Marais, $800. — Marinoni.

Mme Amy C. Langhoff à Mme Geo. Braig, lot, Fortin, Maurepas, Encampment et Savage, $400. — Lautenschlaeger.

John Cuccia à Anthony Nesanovich, bail de la propriété No. 1600 Bourbon, pour 2 ans à $25 par mois.

Isaac J. Shubert à Ernest Casfaix, lot, Lafayette, Port, Galvez et Johnson, $700. — Lautenschlaeger.

Eugène Barousse et son épouse à Security Bldg. and Loan Assn., portion, Urquhart, Louisa, Clouet et Villeré, et portion dans le même ilet, $5,000. — Zengel.

Acquéreur à Francis J. Drolla, les propriétés susdites, $2,000. — Zengel.

Mme Geo. Chevalon à Third District Bldg. Assn., lot, Montegut, Press, Remparts et Bourgogne, $780. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $780. — Loomis.

Mme Michel Bouziger à Mme Stephen D. Von Schlemmer, portion, Claiborne, Cercle Claiborne, St-Bernard, Laharpe et Robertson, et portion dans le même ilet, $10,000. — Stafford.

Succession de Philip Maurice et son épouse à Louis V. Tank, lot, Marigny, Mandeville, Villeré et Robertson, $500. — Rouen.

Joseph A. Blythe à John Messina Sr., lot, Fillmore, Pierce, E. Troisième et E. Sixième, $30.

Le même à Bertha J. Davis, 2 lots, Johnson, Grant, E. Neuvième et E. Douzième, $25.

Le même à William Young, 2 lots, Arthur, Harrison, E. Neuvième et E. Douzième, $22.

Le même à Theo. L. Miller, 3 lots, Lincoln, Johnson, E. Quinzième et E. Canal, $15.

Succession de Mlle Eliza Wilder à Arthur M. Wilder et al., 3 lots, Coliseum, Chestnut, Constantinople et Austerlitz, $2,250. — Ory.

Emile L. Hebert à Dixie Homestead Assn., lot, Dryades, Baronne, Napoléon et eJna, $850. — Beary.

Savings and Homestead Assn à Lorenzo E. Konrad, 3 lots, Burdette, Cohn, Fern et Hickory, $2,500. — Manion.

A. Kerber à John Politis et al., bail d'une partie du rez-de-chaussée au No. 408 St-Charles, du 1er décembre 1914 à $75 par mois.

Dixie Homestead Assn. à Chas. Krieger, portion, Cleveland, Broad, Canal et Dorgenois, $1,-600. — Beary.

Le même à Mme Geo. W. Higgins, portion dans l'ilet ci-dessus, $1,500. — Beary.

Mme Dr. Wm. B. Clark à Henry Demien, ½ lot Calliope, Dryades, Baronne et Clio, $4,850. — Dreyfous.

Fred W. Kallenberg à John Johantges, 2 lots, Scott, Cleveland, Palmyra et Pierce, $5,000. — Dreyfous.

J. Klock à Mme S. M. Poirier, bail de la propriété No. 1432 Euterpe, pour un an à $20 par mois.

Eureka Homestead Society à Mme Geo. F. Chellet, lot, Canal, Clark, Cleveland, et Hagan, $1,-800. — Benedict.

James H. Guthrie Jr. à Dryades Bldg. and Loan Assn., 2 lots, Baronne, Carondelet, Harmony et Pleasant, $2,500. — Loomis.

Crescent City Bldg. and Homestead Assn. à Mme Jacob Alexander, portion, Baronne, Troisième, Quatrième et Dryades, $2,500. — Stafford.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Ernest Casteix à Jos. A. Lautenschlaeger Jr., $1,000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Remparts, Bourgogne, Port et Saint-Ferdinand. — Lautenschlaeger.

Otto Stock à Wm. D. Dahmer, $1,500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Dante, Dublin, Burthe et Elm. — Deibel.

Christian Fricke à J. A. Lautenschlaeger Jr., $150, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Eleanore, Patton, Constance et Nashville.— Weil.

Isaac Kohlman à Antonio Coronado, $10,000, 1 billet, 5 ans, 7 pour cent, lot, Iberville, Chartres, Décatur et Bienville. — Rosen.

Andrew Macaluso à F. B. Twomey, $600, 1 billet, 1 an, portion, Bourgogne, France, Lesseps et Dauphine. — Dreyfous.

Thos. J. Wiltz à Oliver S. Livaudais, $1,500, 1 billet, 8 pour cent, lot, Conti, Décatur, Bienville et Chartres. — Bailey.

Charles W. Reeves à Albert Stewart, $100, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, portion, St-Andrew, Delachaise, Louisiane et Liberté. — Saxon.

Mme Julia Graham à C. E. Hays, $1,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, Constance, Terpsichore, Melpomène et Annonciation. — Wenck.

Mme Barbara Huber à J. A. Lautenschlaeger Jr., $865, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots, Maurepas, Fortin, Savage et Encampment. — Lautenschlaeger.

Mlle Frances Dowling à Albert L. Stewart, $127, 1 billet, 8 pour cent, lot, Chestnut, Coliseum, Cadiz et Jena. — Charbonnet.

Chartes.

Amendement à la charte de la Southern States Fair, fixant le capital à $5,000,000. — Hart.

Southern Wine Cellar Co., capital $25,000. — Pomes.

HONNETETE.

M. et Mme Durapiat ont dîné au restaurant.

Leur repas fini, M. Durapiat demande l'addition, la vérifie minutieusement, paye avec un billet de 50 francs, attend sa monnaie, l'empoche, laisse un bon pourboire... et le couple s'en va.

Aussitôt dans la rue, Mme Durapiat glapit:

—Comment tu as donné quarante sous au garçon? Je ne te reconnais pas. Tu es fou!

Alors, d'un ton solennel, M Durapiat de proclamer:

—Je ne suis pas fou. Il était de toute justice que je donne 2 francs de récompense à cet honnête homme (c'est si rare!). Tu comprends: il m'a rendu 10 francs de trop...

UNE CONSIGNE.

Un vieux mot datant de la guerre esclavagiste.

Pendant le siège de Richmond, un général donna à un de ses subordonnés l'ordre verbal suivant:

— Colonel, emparez-vous de ce poste coûte que coûte, faites-vous tuer avec tous vos hommes s'il le faut, et venez ensuite prendre de nouveaux ordres.

L'ABEILLE REÇOIT DES

ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	9:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:50 p m.	Dép	Nlle-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép	Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m.	Dép	Mansura Dép.	12:13 a m
2:40 a m.	Ar	Alexandria Dép.	11:05 p m
2:50 a m.	Dép	Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép	Aloha Dép.	9:41 p m
7:50 a m.	Ar	Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m.	Dép	Nlle-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar	Angola Dép.	2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:25 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	3:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	5:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les jours Excepté Dimanche Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:20 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les jours Excepté Dimanche Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE.

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m....	Nlle-Orléans	8:59 a m
9:45 p m....	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m....	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m....	Houston	7:20 p m
6:10 p m....	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m....	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée
10:10 p m....	Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m....	Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m....	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m....	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m....	Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m....	Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m....	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m....	Houston	7:40 a m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. W. Regal vs. Mme B. Kuehn.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,408 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 9 décembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un canapé, bureau, garde manger piedestal, table de salle à manger, 2 chaises, berceuses, 5 chaises, 3 tapis, garde-robes, coffre-fort, glacière, lavabo, commode avec glace, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.

HENRY L. SARPY,
Avocat pour la demandresse.
nov—28 déc—3,9

LE NOUVEAU FEUILLETON DE L'ABEILLE

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

Tel est le nom du nouveau feuilleton que L'ABEILLE commencera à publier mardi prochain. Ce roman, par Flemming, a été traduit de l'anglais par Bernard Derosne. Il est toute une suite d'aventures intéressantes, et nous ne doutons pas qu'il captivera nos lecteurs et surtout nos aimables lectrices qui trouveront dans

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

des chapitres où les intrigues se succèdent aux intrigues tout en conservant à l'histoire son caractère essentiel.

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

est écrit dans un style très délicat qui donne au roman un coloris tout particulier, et nous sommes convaincus qu'il intéressera nos lecteurs au plus haut degré.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1223 rue N. Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Rosie Scaffidi, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,870 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, en l'ilet No. 305, borné par les rues N. Poydras, Franklin (anciennement St. Pierre), Bassin (anciennement St. Jean, et Perdido, désigné par la lettre B sur un croquis ou certificat de voyer fait par S. M. Brosnan, député voyer de la ville, attaché à un acte passé devant Jos. D. Taylor, ancien notaire, 19 avril 1894, et mesurant d'après le dit croquis, en mesure Américain, vingt-quatre pieds, un pouce de front sur la rue N. Poydras, la même largeur sur la ligne à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et se composé du reste du lot No. 10, mesurant dix-huit pieds, sept pouces de front sur la rue N. Poydras, sur une profondeur de cent pieds en lignes égales et parallèles, et de cinq pieds, six pouces pris sur le côté le plus près de la rue Franklin du terrain adjacent No. 9 sur une profondeur de cent pieds; le dit lot No. 9 ayant un frontage de vingt-six pieds sur la rue N. Poydras, sur une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
Nov 28,29—déc—4,11,18,24,30,31

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (l'ilet Carrollton avenue),

Jean Bordes vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages là concernant, située dans le Septième District de la ville dans l'ilet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Pomme (actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de frontage et profondeur sur la rue Short cent cinquante cinq pieds de face et de profondeur sur la rue Apple actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et frontage sur la rue de Belfast et a une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant dû au plaignant, maintenant dû à dire $9,200 et intérêt, etc., étant A. La balance de $8,000 due sur une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8,000 à partir du 30 septembre 1912.

B. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1,200 sur un billet maintenant échu de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le coût des frais de la vente et les taxes s'il y en a, sur la dite propriété.

2. L'acheteur doit assumer le payement d'un billet de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans de date avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir du 30 septembre jusqu'au payement.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si le montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le coût et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $9,200 et intérêts maintenant dû.

5. L'acheteur doit assumer le payement du dit billet de $10,000 daté du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passés devant Wm. McL. Fayssoux, notaire public, le 30 septembre, 1912, recordé dans les M. O. dans le livre 1057, folie 311, le 3 octobre 1912 et repistré dans le C. O. dans livre 251 folio 266 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
déc—4,5,11,18,24,31 jan—6,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1600 rue Franklin, coin de la rue Terpsichore, ilet Saratoga et Euterpe.

E. M. Stafford vs. Alice Johnson, Veuve de S. M. Edinburgh, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 110,071 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. neuf dans l'ilet No. 317, borné par les rues Franklin, Terpsichore, Saratoga (anciennement Bassin), et Euterpe, sur un croquis attaché à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 11 décembre 1860; d'après le dit croquis le dit lot fait le coin des rues Franklin et Terpsichore, et mesure trente-deux pieds, cinq pouces de face à la rue Franklin, par quatre-vingt dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Terpsichore.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
nov—21,22,27 déc—4,11,18,23,24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Faber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110377 — Division C. — Attendu que William E. Faber à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henry Faber, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous **ceux que cela peut concerner** d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. MECLOSKEY, avocat.
dec 3-7-712

Succession de Timothy Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,504 — Division E — Attendu que Ella Jones, veuve de Timothy Brown, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Timothy Brown, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
nov—28 déc—2,7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur faisant face au Boulevard West End, coin de la rue Ringold, en l'ilet des rues Catina et French.

Commercial-Germania Trust and Savings Bank vs. Wm. L. Ollie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,212 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans en l'ilet No. 278, sur un plan de la New Orleans Land Company, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun vingt-cinq pieds face au Boulevard West End par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, vers la rue Catina en l'ilet borné par les dites rues Ringold et French; le lot No. 16 faisant le coin de la rue Ringold et du Boulevard West End.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Homer, dans l'ilet avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.

Frank B. Twomey vs. Edward M. Caffero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,945 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la ville de McDonoghville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot F dans l'ilet No. vingt-un, borné par l'avenue Brooklyn (autrefois Madison), Teche (autrefois Monroe), et les rues Homer et Newton. Le dit lot mesurent 32 pieds de face à la ru Homer par cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes paralèles, d'après le plan dressé par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 15 avril 1879, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fontainebleau par 120 pieds de profondeur, en l'ilet des rues Short, Fernand et Nelson.

Jean Mouniceu vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,092 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fern et Nelson, actuellement désigné comme ilet No. 333, mesurant cent dix pieds face à la rue Apple ou Fontainebleau Drive par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, commençant à une distance de cinquante-cinq pieds du coin de la rue Fern et sur l'autre côté commençant à une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la propriété immédiatement sur le derrière du morceau de quinze pieds donné à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'élargissement de la rue Apple ou Fontainebleau Drive.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un depôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour le demandeur.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,24